

**CO Haut-Lac**  
**Procédure enseignement à distance**  
**Informations « Parents »**

Une **grille horaire** pour chaque degré a été mise en place. Toutes les branches sont présentes. Votre enfant aura 5 périodes de 45 minutes par jour et sa journée commencera à 8 heures 15.

L'espace pédagogique de l'école est à partir d'aujourd'hui son **nouvel agenda**. Il y trouvera tout le travail à effectuer qui sera déposé chaque matin par ses enseignants. Vous êtes donc aussi invités à le consulter. Il n'y aura aucun mot de passe.

Fonctionnement :

1. Chaque matin à 8 heures 15 votre enfant ira sur l'espace pédagogique de l'école (<http://www.edhl.ch/?p=copg>)
2. Il cliquera sur le cours qu'il a en 1ère heure et découvrira le travail à effectuer et les consignes de son enseignant.
3. A la fin de l'heure il ira chercher les informations pour le cours suivant et ainsi de suite.

Chaque enseignant donnera pour chaque heure un travail à effectuer durant les 45 minutes prévues. Le travail sera à effectuer selon les consignes de l'enseignant.

Durant le cours l'enseignant est à disposition si votre enfant a des questions. Il le contactera selon le mode retenu (téléphone, mail, skype, ..).

Ce système débutera **lundi 23 mars à 8 heures 15**.

A partir d'aujourd'hui votre enfant peut se familiariser avec l'espace pédagogique et prendre connaissance des consignes peut-être déjà déposées par ses enseignants.

Les informations officielles qui émanent du Service de l'enseignement seront transmises par l'intermédiaire des titulaires.

Merci pour votre précieuse collaboration en cette période difficile. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour assurer le meilleur accompagnement de vos enfants.

La Direction et les enseignants du CO Haut-Lac